

**Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix**

**CHARLEVOIX, TERRITOIRE DURABLE**

*Bilan de développement durable –*

*Fiches Enjeux*

**Transfert**  
Environnement

Communication environnementale  
et stratégies sociales

**1<sup>er</sup> septembre 2009**

## PRÉSENTATION

La Corporation de la réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix souhaite réaliser un bilan sur le développement durable dans la région de Charlevoix. Ce bilan se veut être un état de situation concis et vulgarisé qui permettra aux parties intéressées de s'exprimer par rapport aux enjeux du développement durable.

Afin de documenter ce bilan, une recherche rigoureuse des informations disponibles a d'abord été effectuée. Les documents les plus pertinents colligés dans le cadre de cette recherche ont ensuite été synthétisés et présentés sous la forme de fiches. L'analyse de ces fiches permet aujourd'hui d'identifier les principaux enjeux associés au développement durable dans la région de Charlevoix ainsi que les préoccupations qui en découlent. Ces enjeux permettent de bien cerner les forces et les faiblesses de la région tout en identifiant les pistes d'amélioration et les opportunités d'action.

Par le biais de fiches thématiques, ce document présente les enjeux qui ont été identifiés à partir de la recherche documentaire. Ces derniers sont regroupés sous quatre grands thèmes à savoir, la société, l'environnement, l'économie et la gouvernance. Pour chaque enjeu, les éléments suivants sont présentés sur deux pages de format légal :

- ⇒ une courte motivation de l'enjeu;
- ⇒ les faits saillants pour la région de Charlevoix;
- ⇒ un cas d'intérêt visant à fournir certaines pistes d'action répertoriées à l'extérieur de Charlevoix;
- ⇒ les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces associées à l'enjeu identifié.

À noter que les enjeux préliminaires suivants n'ont pas été traités dans le présent document en raison de lacunes importantes identifiées quant à l'information disponible ou en raison de leur intégration dans des enjeux connexes :

- SOC2 *Transformation rapide de l'organisation sociale de la population des villages touchés par la villégiature et le récréotourisme*
- SOC4 *Sensibilité des élus et des citoyens à la valeur des paysages et du patrimoine pour le développement durable de Charlevoix*
- ENV4 *Impacts des changements climatiques sur l'eau et sur les forêts*
- ÉCO3 *Adaptation aux effets des changements climatiques*
- ÉCO5 *Vieillesse des propriétaires de forêts privées*
- GOUV1 *Reconnaissance consensuelle par les acteurs régionaux d'un leadership et d'un mode de concertation sur le développement durable*

De plus, il est important de mentionner que le contenu du présent document a été élaboré préalablement à la réception des commentaires émis par les membres du comité exécutif de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix le 25 août 2009. Ces commentaires seront considérés après examen et discussion au sujet du présent document.

## Ordre de présentation des fiches thématiques

### **Société (SOC)**

<i>Présence à temps partiel d'une population saisonnière et impacts sur l'activité économique locale et la vitalité des communautés</i>	SOC1
<i>Vieillesse de la population et exode des jeunes</i>	SOC3

### **Environnement (ENV)**

<i>Impacts des productions et exploitations agricoles sur la qualité de l'eau et sur la qualité de vie</i>	ENV1
<i>Protection et mise en valeur du fleuve Saint-Laurent</i>	ENV2
<i>Protection et gestion des rivières du Gouffre, Malbaie et Jean-Noël par bassin versant</i>	ENV3
<i>Survie d'espèces autochtones menacées (caribou forestier)</i>	ENV5
<i>Protection des paysages exceptionnels</i>	ENV6
<i>Développement du potentiel touristique charlevoisien</i>	ENV7

### **Économie (ÉCO)**

<i>Hausse de la valeur des propriétés sous la pression des développements récréotouristiques, des nouveaux arrivants (retraités) et des résidents temporaires</i>	ÉCO1
<i>Identité, diversité, spécificité et prospérité de l'agriculture régionale</i>	ÉCO2
<i>Difficultés économiques et contraintes environnementales (survie?) de l'industrie forestière</i>	ÉCO4
<i>Aménagement et développement de la forêt habitée du Massif harmonisés avec les pressions du projet Territoire du Massif</i>	ÉCO6
<i>Développement de réseaux de transport</i>	ÉCO7

### **Gouvernance (GOUV)**

<i>Occultation des caractéristiques et enjeux de la région de Charlevoix (2 MRC) dans la région administrative de la Capitale-Nationale</i>	GOUV2
---	-------

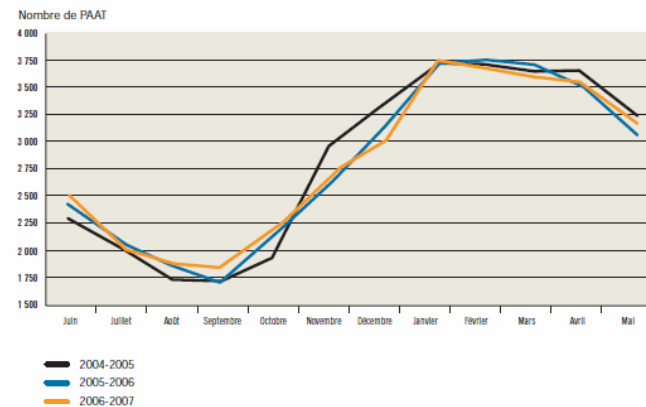
**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*La vitalité d'une collectivité dépend de la stabilité de son tissu social. L'effet de saisonnalité à Charlevoix limite les possibilités de concertation et d'intégration régionale.*

**Faits saillants**

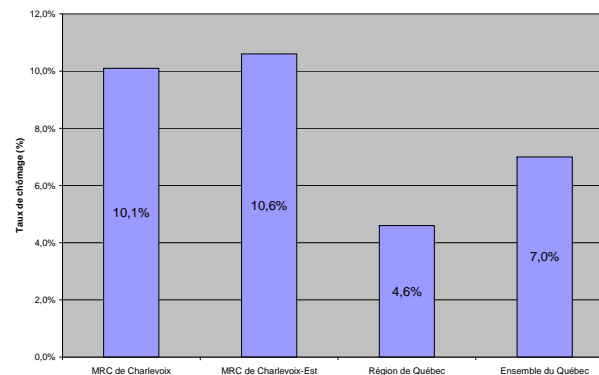
- ⇒ Le quart des emplois recensés par Emploi-Québec en 2008 dans les deux MRC de la région de Charlevoix est à caractère saisonnier.
- ⇒ Le travail à caractère précaire et saisonnier du secteur de l'exploitation et de la transformation des ressources forestières et de celui du tourisme, qui sont particulièrement présents dans la région de Charlevoix, rend difficile le développement de l'économie locale.
- ⇒ Bien que la saisonnalité se manifeste à des moments différents dans l'année, la fluctuation annuelle du nombre d'emplois dans Charlevoix est évaluée à 1 100 emplois.
- ⇒ Quatre secteurs connaissent une variation de leur niveau d'emploi supérieure à la moyenne : l'hébergement et la restauration, les administrations publiques, l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse ainsi que la fabrication.
- ⇒ La saisonnalité de l'emploi est largement attribuable au ralentissement des activités durant la période hivernale, et ce, dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, de la construction ainsi que de l'exploitation forestière.
- ⇒ 75 % des entreprises charlevoisiennes éprouvent des difficultés de recrutement. Les principales causes mentionnées par les employeurs sont, entre autres, la situation géographique de la région, le manque de main-d'oeuvre, la saisonnalité ainsi que les conditions de travail offertes (salaire et horaire de travail).

■ Évolution du nombre de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail entre juin 2004 et mai 2007



Source : Fichiers administratifs d'Emploi-Québec.

Taux de chômage de la population de 15 ans et plus 2006



Source : Statistique Canada

**Cas d'intérêt**

Inauguré en 1964, le centre de ski Bromont n'a cessé de diversifier ses services afin de contrer l'effet de la saisonnalité. En 1984, elle devenait ainsi une station « quatre saisons » en ouvrant son complexe aquatique.

Aujourd'hui Ski Bromont offre à sa clientèle un vaste éventail d'activités :

- 23 glissades aquatiques et terrestres;
- Piscine à vagues;
- Activités thématiques;
- Sentiers de vélo de montagne;
- Domaine skiable de 72 pistes de ski alpin et planche à neige;
- Restauration.

Le centre Ski Bromont, qui emploie environ 1 000 employés, mise également sur la diversité des quarts de travail, sur le travail intérieur et extérieur, sur les tâches non routinières, sur le système de poly-compétences, sur la formation et sur un accès gratuit et illimité à ses infrastructures pour fidéliser ses employés et en attirer de nouveaux.

Source :  
Ski Bromont  
<http://www.skibromont.com/>

**Forces**

- ⇒ La formation offerte dans la région est basée sur les besoins de celle-ci (ex. aménagement de la forêt, cuisine, pâtisserie, sommellerie, etc.)
- ⇒ Démarche de réintégration au travail des jeunes retraités, organisée par la Chambre de commerce
- ⇒ Le projet récréotouristique du Groupe Le Massif, évalué à 230 millions \$, devrait créer ou consolider 600 emplois permanents
- ⇒ Plusieurs entreprises d'hébergement et de restauration ont récemment investi pour rénover et améliorer leurs installations afin de mieux desservir leur clientèle
- ⇒ Le secteur culturel de Charlevoix constitue un « gisement d'emplois » à exploiter
- ⇒ Les CLD et la SADC offrent certains programmes visant le maintien et la consolidation des emplois existants
- ⇒ Entente de partenariat régional en tourisme de Charlevoix

**Opportunités**

- ⇒ Appel aux retraités pour retourner au travail en période d'achalandage
- ⇒ Accroître le nombre de logements abordables
- ⇒ Améliorer les différents réseaux de transport
- ⇒ Diversifier l'économie pour limiter les impacts de la saisonnalité des emplois. Les secteurs de la fabrication de matériel de transport et de la transformation alimentaire présente un potentiel de développement intéressant dans la région selon Emploi-Québec.
- ⇒ Profiter de la saison morte pour accroître la qualification de la main-d'œuvre
- ⇒ Inciter les dirigeants d'entreprise à démontrer une plus grande ouverture face aux divers bassins de travailleurs (immigrants, handicapés, etc.)
- ⇒ Offrir un service d'accueil aux nouveaux employés dans la région
- ⇒ Favoriser davantage l'embauche de femmes dans les secteurs typiquement masculins
- ⇒ Maximiser les retombées du tandem culture et patrimoine
- ⇒ Stimuler la participation citoyenne pour impliquer les employés dans leur milieu
- ⇒ Soutenir et appuyer les démarches en matière de développement et de consolidation de la main-d'œuvre
- ⇒ Valoriser les projets de deuxième et de troisième transformation
- ⇒ Développer une image plus originale et plus dynamique auprès des promoteurs potentiels et de l'entrepreneuriat local
- ⇒ Favoriser le développement des parcs industriels de Saint-Urbain et de Clermont

*Aujourd'hui*

*Demain*

**Faiblesses**

- ⇒ Revenu moyen des ménages plus faible que la moyenne québécoise
- ⇒ Main-d'œuvre difficile à recruter car emplois saisonniers
- ⇒ Difficulté de conserver les équipements municipaux, les infrastructures locales sociales et de loisirs, ainsi que les services de proximité dans les conditions de baisse démographique et d'exode des travailleurs
- ⇒ Niveau de scolarisation moins élevé que la moyenne québécoise
- ⇒ Certaines organisations sont fragiles au plan financier d'où la précarité de leurs ressources humaines
- ⇒ Manque d'avantages fiscaux et d'outils adaptés à la création et aux besoins des entreprises

**Menaces**

- ⇒ Nombreux départs à la retraite à venir et faible planification de la relève
- ⇒ Poursuite de l'exode des jeunes et déficit générationnel
- ⇒ Perte du savoir-faire (besoin de recommencer à chaque été = stagnation)
- ⇒ Perte du patrimoine humain et de la typicité de la région
- ⇒ Augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres
- ⇒ Incapacité chronique de répondre à la demande touristique
- ⇒ Perte d'infrastructures de services (bibliothèques, centre communautaire, etc.)
- ⇒ Le renouvellement touristique est favorisé au détriment du développement humain

**Vieillesse de la population et exode des jeunes**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*L'avenir et la pérennité d'une communauté et de son territoire sont étroitement liés, sinon à sa croissance démographique, du moins à son maintien et à son renouvellement.*

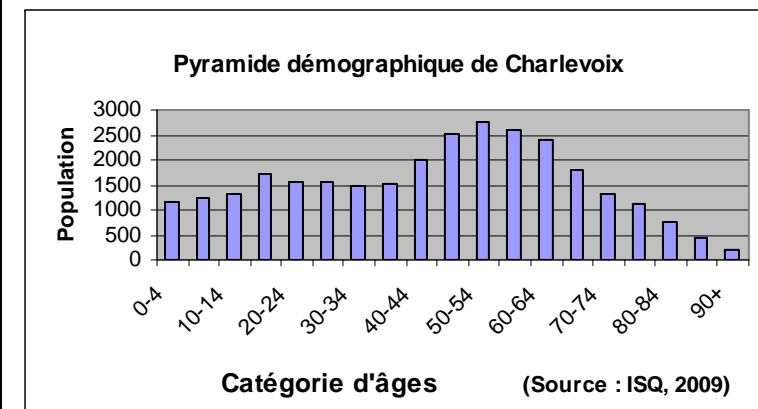
**Faits saillants**

La population de Charlevoix atteint son maximum en 1981 avec 32 435 habitants. Depuis, elle connaît une décroissance significative et l'on prévoit qu'il y aura autour de 27 000 habitants en 2026. Durant les 20 prochaines années, 2006 à 2026, la région perdra près de 10 % de sa population.

Région de Charlevoix	2001	2006	2011	2016	2021	2026
Population	30 297	30 025	29 405	28 786	28 083	27 248
Accroissement naturel	-185	-301	-486	-719	-946	
Naissances	1 185	1 178	1 105	982	864	
Décès	1 370	1 479	1 591	1 701	1 810	
Accroissement migratoire	-88	-295	-114	30	125	
Solde migratoire interrégional	-140	-366	-193	-58	28	
Solde migratoire interprovincial	-6	11	19	28	37	
Solde migratoire international	58	60	60	60	60	
Autres variations	1	-24	-19	-14	-14	
Accroissement total	-272	-620	-619	-703	-835	

Source: ISQ 2003

Le plan d'action de l'Agence de santé et des services sociaux de Charlevoix et le plan quinquennal de développement de la région de la Capitale-Nationale 2006-2011, portent notamment sur le vieillissement de la population et la rétention des jeunes dans la région.



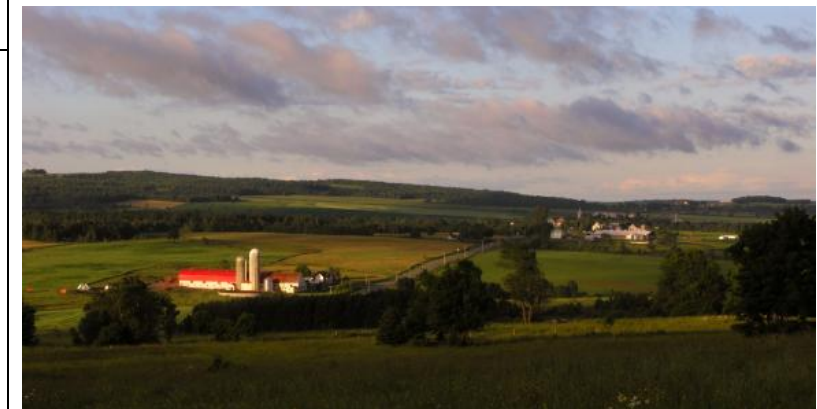
La région connaît des difficultés pour conserver des services de proximité comme les écoles, centres de santé, commerces, etc.

Comparée aux autres municipalités de la région, Baie-Saint-Paul a une population relativement stable.

⇒ 2 845 ménages en 2001 en comparaison de 2 405 en 1991

Pour Charlevoix, l'âge moyen de la population est de 47,54 alors que la moyenne québécoise est de 41,19

**Cas d'intérêt**



**Le parc agrovillageois et les fermettes de Saint-Camille**

Le parc agrovillageois poursuit deux objectifs : attirer de nouveaux citoyens et réconcilier les néoruraux avec l'agriculture à l'échelle humaine. À proximité du centre du village, huit terrains, constitués d'une partie d'un boisé longeant une zone agricole, sont offerts en location. La construction des nouvelles habitations se fait de manière intégrée au paysage, les conditions étant de conserver 50 % du couvert forestier.

**Les fermettes**

Dans une zone constructible de Saint-Camille, 25 terrains de 5 à 20 acres ont été mis en vente avec comme contrainte l'obligation d'y construire une habitation dans les cinq ans et d'y démarrer un projet agroforestier. La municipalité a ouvert ces terrains à l'autoconstruction pour favoriser l'accès à la propriété aux jeunes familles, pour encourager l'innovation et les habitations respectueuses de l'environnement.

**Résultats :**

- Les 25 terrains de Saint-Camille ont trouvé preneur;
- 65 % des nouveaux arrivants ont entre 25 et 35 ans.

**Vieillesse de la population et exode des jeunes**

**Forces**

- ⇒ Programme d'accueil des nouveaux arrivants développé en 2007
- ⇒ Démarche de réintégration au travail des jeunes retraités, organisée par la Chambre de commerce

**Opportunités**

- ⇒ Appel aux retraités pour retourner au travail
- ⇒ Utilisation des compétences des retraités qui possèdent de riches expériences de travail à l'extérieur de Charlevoix
- ⇒ Utilisation de la force de marketing non pas pour attirer des touristes, mais des habitants pour vivre l'expérience Charlevoix

*Aujourd'hui*

*Demain*

**Faiblesses**

- ⇒ Revenu moyen plus faible que la moyenne québécoise
- ⇒ Achat de propriétés urbaines et rurales qui peut être prohibitif pour les jeunes familles
- ⇒ Transfert intergénérationnel des pratiques et connaissances
- ⇒ Absence de politique régionale d'encouragement à la croissance démographique
- ⇒ Absence de programme précis pour favoriser la rétention des jeunes
- ⇒ Peu d'immigrants s'installent dans Charlevoix
- ⇒ Pas d'organisme porteur de l'accueil et du suivi des immigrants/néoruraux
- ⇒ Charlevoix est peu présent dans les activités liées à l'emploi et l'immigration

**Menaces**

- ⇒ Poursuite de l'exode des jeunes et déficit générationnel
- ⇒ Perte du savoir-faire
- ⇒ Perte du patrimoine humain et de la typicité de la région
- ⇒ Incapacité chronique de répondre à la demande touristique
- ⇒ Compétition au lieu de coopération pour l'accessibilité aux ressources
- ⇒ Région désertée par ses habitants et peuplée par des retraités
- ⇒ Augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*Le ruissellement en provenance des zones agricoles contamine la ressource hydrique, déstabilise l'écosystème et a des impacts sur les usages potentiels*

**Faits saillants**

⇒ La zone agricole de Charlevoix, c'est :

- 54 000 hectares, soit l'équivalent de 17 % de tout le territoire;
- un taux d'occupation des terres agricole de 84 %;
- une production agricole à 75 % conventionnelle (production porcine, laitière, bovine et avicole);
- une topographie montagneuse qui la rend vulnérable aux contaminants et à l'érosion;
- un manque de données récentes quant à la qualité de l'eau du réseau hydrique.

⇒ La MRC de Charlevoix-Est compte sur :

- 19 exploitations d'élevage porcin sur lisier;
- une production d'unités animales à 48 % porcines;
- une forte pression d'épandage de lisier sur les terres existantes qui devrait être exacerbée par l'objectif québécois d'équilibrer les terres en phosphore selon leur capacité de support en 2010;
- des problématiques passées associées à l'épandage de lisier (contamination de certains cours d'eau, taux de nitrates/nitrites élevés dans le réseau privé d'aqueduc du rang Saint-Pierre à Saint-Irénée, allégations de pollution agricole du bassin de la rivière Jean-Noël, etc.);
- la construction en cours d'une usine de traitement de l'eau potable à Saint-Irénée, qui puisait précédemment son eau dans une rivière drainant des zones agricoles et dont la qualité soulevait certains doutes (plusieurs avis d'ébullition);
- un règlement récent visant à limiter à 19 le nombre d'exploitations porcines sur lisier dans la MRC pour notamment protéger les ouvrages de captage et d'alimentation en eau potable des résidents situés dans la zone agricole.

**Cas d'intérêt**

Depuis 30 ans et malgré de récents progrès, les riverains, tout comme les scientifiques, observent le déclin de la baie Missisquoi. Cette baie peu profonde est située à l'extrémité nord-est du lac Champlain, à cheval sur la frontière qui sépare le Vermont du Québec. Son territoire se répartit selon les proportions : 62 % forestier, 25 % agricole et 5% urbain. La dégradation de la qualité de l'eau de la baie Missisquoi, qui inclut notamment la municipalité Venise-En-Québec, porte un dur coup à l'économie locale qui mise beaucoup sur le fort potentiel récréotouristique de celle-ci.

La mauvaise qualité des eaux du bassin de cette baie est étroitement liée à l'utilisation de son territoire. La forte concentration d'activités agricoles à proximité a notamment contribué à d'importants apports en phosphore par le passé. En fait, en 2005, la baie présentait une concentration en phosphore de près du double de celle autorisée par le MDDEP. Selon les spécialistes, ce phosphore provenait alors à 79 % des sols agricoles, via un affluent fortement agricole, la Rivière-aux-Brochets. Les fortes teneurs en phosphore ont mené depuis 10 ans à de nombreuses floraisons (blooms) de cyanobactéries (algues bleu-vert) qui se sont souvent soldées par la fermeture des plages publiques et par la recommandation de non-usage de la baie pour les autres activités impliquant un contact direct avec l'eau.

Selon une étude de l'International Missisquoi Bay Task Force de 2004, les revenus de certains commerçants de Venise-en-Québec, ont diminué de 40 à 80 % depuis la fin des années 1990.

Devant cet état de fait, toute la région a été mise à contribution, dont les agriculteurs, qui ont été incités à utiliser de meilleures pratiques agricoles, par exemple l'établissement d'une bande riveraine de dix mètres autour des cours d'eau. Les riverains ont également été appelés à revégétaliser leurs berges, à créer des zones d'ombre en plantant des arbres et à assurer l'efficacité de leurs installations septiques.

Malgré ces efforts et en supposant que le Vermont en fasse autant, certains estiment à 20 ans, le temps de rétablissement de la baie.

Sources :

<http://www.ijc.org/php/publications/pdf/ID1564.pdf>

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/autoroute35/documents/DB18.pdf>

[http://www.radio-canada.ca/audio-](http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml#url/Media%3D/Medianet/CBFT/LaSemaineVerte200503131230_1.aspx)

[video/pop.shtml#url/Media%3D/Medianet/CBFT/LaSemaineVerte200503131230\\_1.aspx](http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml#url/Media%3D/Medianet/CBFT/LaSemaineVerte200503131230_1.aspx)

**Impacts des productions et exploitations agricoles sur la qualité de l'eau et sur la qualité de vie**

**Forces**

- ⇒ Règlement de contrôle intérimaire dans la MRC de Charlevoix-Est qui limite le nombre d'exploitations porcines sur lisier
- ⇒ Création du Comité de bassin versant (CBV) de la rivière Jean-Noël en 2009
- ⇒ L'agriculture responsable de créneau connaît un essor important depuis quelques années
- ⇒ Les CLD de la région contribuent à cet essor via en offrant un support humain et financier
- ⇒ La construction annoncée de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Irenée permettra d'assurer une excellente qualité d'eau potable pour les résidents
- ⇒ La Ville de Baie-Saint-Paul a développé des modèles de partenariat et de bon voisinage novateurs avec ses agriculteurs notamment en ce qui a trait à l'épandage de fumier et à l'accueil des nouveaux arrivants
- ⇒ La beauté des paysages de Charlevoix est notamment associée à la présence des agriculteurs
- ⇒ Le statut de Réserve nationale de la biosphère permet et incite la région à innover et à prendre certains risques, notamment au niveau de la métamorphose de son agriculture conventionnelle

**Opportunités**

- ⇒ Développer des fermes « vitrines » où les principes de saine gestion environnementale sont mis de l'avant
- ⇒ Stimuler le développement de l'agriculture de créneau
- ⇒ Favoriser les petites productions spécialisées
- ⇒ Limiter le nombre de productions conventionnelles
- ⇒ Participer activement au nouveau comité de gestion par bassin versant de la rivière Montmorency, qui englobera les rivières du Gouffre, Jean-Noël et Malbaie
- ⇒ Rendre la ressource hydrique accessible à la population locale
- ⇒ Valoriser l'apport des producteurs agricoles auprès des nouveaux arrivants
- ⇒ Effectuer un meilleur suivi des sources d'eau potable et de l'eau souterraine
- ⇒ Réglementer les types d'usage agricole sur le territoire
- ⇒ Donner une plus grande accessibilité au financement pour les projets à faibles impacts sur l'environnement
- ⇒ Développer un programme de soutien à la transition agriculture conventionnelle/agriculture de créneau
- ⇒ Élaborer un guide des bonnes pratiques utilisées à l'échelle locale
- ⇒ Orienter les pratiques agricoles vers l'agriculture biologique
- ⇒ Améliorer la gestion du lisier et privilégier une gestion solide des fumiers
- ⇒ Inciter à un élargissement de la bande riveraine lors de l'épandage;
- ⇒ Mettre en place des mesures incitatives à la production ainsi qu'à l'achat local de produits agroalimentaires certifiés Charlevoix
- ⇒ Mettre sur pied un programme incitatif pour stimuler la relève agricole
- ⇒ Soutenir et inciter les producteurs à intégrer le volet de commercialisation de leurs produits
- ⇒ Profiter de la crise vécue par la production porcine pour diversifier la production

*Aujourd'hui*

*Demain*

**Faiblesses**

- ⇒ Très peu de données sont disponibles sur la qualité de l'eau de surface et souterraine de la région
- ⇒ Présence élevée et concentrée d'exploitations porcines sur lisier dans la MRC de Charlevoix-Est
- ⇒ Ressource hydrique peu utilisée/exploitée par les agriculteurs et la population locale (pêche, baignade, etc.)
- ⇒ Certains acteurs du milieu critiquent les processus d'élaboration et de consultation ayant menés à l'adoption du RCI de la MRC de Charlevoix-Est et déplorent l'apparence de conflit d'intérêt du comité d'experts
- ⇒ Perte d'influence progressive des agriculteurs natifs de Charlevoix face aux nouveaux arrivants
- ⇒ Conflit d'utilisation du territoire entre les producteurs agricoles et l'industrie touristique
- ⇒ Dégradation de la qualité des eaux (ex. : eutrophisation accélérée du lac Nairne à Saint-Aimés-Lacs)

**Menaces**

- ⇒ La beauté de Charlevoix repose en partie sur la présence des agriculteurs.
- ⇒ Dynamique de recherche de coupables (ex. : agriculteurs) plutôt que de solutions
- ⇒ Perte d'usages en cas de développement de cyanobactéries (baignade, nautisme, revenus fonciers, pêche, etc.)
- ⇒ Crainte des agriculteurs de perdre des superficies exploitables
- ⇒ Ostracisation des agriculteurs conventionnels
- ⇒ Déresponsabilisation de la population qui n'a pas d'accès à la ressource

**Protection et mise en valeur du fleuve Saint-Laurent**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

Le tourisme et la villégiature constituent l'un des principaux moteurs économiques du secteur de l'estuaire moyen, dont fait partie Charlevoix. Les activités récréotouristiques sont en grande partie basées sur les paysages exceptionnels de la côte et sur l'observation des oiseaux aquatiques et des mammifères marins.

**Faits saillants**

- ⇒ De façon générale, le bilan de santé du fleuve Saint-Laurent pour 2008 est considéré d'intermédiaire à bon pour un ensemble d'indicateurs.
- ⇒ La réintroduction du bar rayé semble bien engagée et la population de bélugas demeure stable, sans toutefois montrer de signes majeurs de rétablissement.
- ⇒ Peu de changements sont observés chez les populations d'oiseaux, de même que dans les milieux humides.
- ⇒ Les 13 sites coquilliers de la région de Charlevoix sont fermés depuis octobre 2008 pour des raisons de toxicité.

Programme de suivi de l'état du Saint-Laurent
Activités touchant spécifiquement la région de Charlevoix
- Salubrité des eaux coquillières - Évolution de l'occupation du territoire en rive - État de population du bar rayé - État de population du béluga - État de population du grand héron - Superficie des milieux humides.

- ⇒ Les eaux usées provenant des municipalités ou des résidences isolées sont la principale source de contamination bactérienne des eaux côtières.
- ⇒ La région de Charlevoix possède douze infrastructures d'assainissement des eaux usées. Seule la station de Saint-Irénée n'a pas obtenu la note de passage en 2008 (85 %) en ce qui a trait au respect des exigences de rejet en raison d'analyses incomplètes. Neuf des douze stations possèdent des ouvrages de surverse qui déversent des eaux usées dans le réseau hydrographique en temps de pluie.

Paramètres préoccupants du Saint-Laurent
Érosion des rives
Turbidité des eaux
Contamination toxiques de certaines tributaires à vocation agricole
Intégrité biotique des communautés de poissons d'eau douce
Concentration en substances émergentes (ex. polybromodiphényléthers - PBDE)

Station d'épuration	Type de station	Nombre d'ouvrages de surverse	Respect des exigences de rejet
<b>MRC de Charlevoix-Est - Données 2008</b>			
Clermont	Étangs aérés	4	100%
La Malbaie	Physico-chimique	20	98%
Notre-Dame-des-Monts	Étangs non aérés	0	N/A
Saint-Aimé-des-Lacs	Étangs aérés	2	100%
Saint-Irénée	Dégrillage fin	3	59%
Saint-Siméon	Étangs aérés	2	100%
<b>MRC de Charlevoix - Données 2008</b>			
Baie Saint-Paul (riv. Du Gouffre)	Étangs aérés	3	100%
Les éboulements	Étangs aérés	0	N/A
Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)	Dégrillage fin	3	100%
L'Isle-aux-Coudres	Étangs à rétention réduite	8	100%
Saint-Hilarion	Étangs aérés	0	N/A
Saint-Urbain	Étangs aérés	1	100%

Source : MAMROT 2009

**Cas d'intérêt**

**La participation des collectivités dans le suivi de l'état du Saint-Laurent**

En plus d'apporter leur expertise et leurs connaissances sur l'état du fleuve, les organismes non gouvernementaux contribuent à l'acquisition de données ainsi qu'à la diffusion de l'information générée par le programme. En 2007-2008, huit organismes – dont quatre comités ZIP (zone d'intervention prioritaire) – collaboraient au Suivi de l'état du Saint-Laurent, notamment pour les plantes envahissantes, l'érosion des berges et les usages récréatifs. Pour contribuer efficacement au programme, les collectivités bénéficient d'une formation spécifique et d'un soutien scientifique et technique adapté aux réalités locales.

À ce jour, six groupes communautaires (Société d'aménagement de la baie Lavallière, Association des propriétaires et locataires de l'île Saint-Eugène et comités ZIP Haut Saint-Laurent, Jacques-Cartier, Lac Saint-Pierre, Les Deux Rives) collaborent au Suivi de l'état du Saint-Laurent pour documenter la présence de plantes envahissantes dans les milieux humides de leurs territoires. Ces groupes répertorient huit plantes ciblées par le programme : la salicaire commune, l'alpiste roseau, le butome à ombelle, le phragmite commun, l'hydrocharide grenouillette, le myriophylle à épi, la renouée japonaise et la châtaigne d'eau. En 2007, plus de 120 sites ont été visités. L'envahissement au lac Saint-Pierre semble préoccupant, surtout par le phragmite. En outre, on observe de nouveaux envahisseurs – la renouée japonaise et la châtaigne d'eau – autour de l'île de Montréal ainsi que dans les rivières des Outaouais et Châteauguay.

Source : Plan St-Laurent

**Protection et mise en valeur du fleuve Saint-Laurent**

**Forces**

- ⇒ Tenue de la 36e édition de l'Atelier de toxicologie aquatique à La Malbaie du 27 au 30 septembre 2009
- ⇒ Le *Règlement sur les activités en mer* encadre l'observation des baleines dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent
- ⇒ Présence de la route verte entre Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine axée vers le Fleuve
- ⇒ Patrimoine maritime important
- ⇒ Musée maritime de Charlevoix
- ⇒ Route du fleuve
- ⇒ Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
- ⇒ Présence de nombreux cétacés, dont le rorqual bleu
- ⇒ La plupart des habitats fauniques sensibles du secteur jouissent d'une protection légale
- ⇒ Projet de la Route Bleue
- ⇒ Amélioration de la qualité des eaux usées rejetées dans le fleuve

*Aujourd'hui*

**Opportunités**

- ⇒ Conserver et mettre en valeur les vues sur le fleuve
- ⇒ Promouvoir la formation d'un comité ZIP pour la région
- ⇒ Sensibiliser la population à l'importance du fleuve
- ⇒ Engager les collectivités riveraines dans les suivis d'espèces végétales envahissantes, de l'érosion des rives et des usages récréatifs du Saint-Laurent
- ⇒ Récupérer les usages perdus
- ⇒ Préserver les rives du fleuve d'une urbanisation débridée
- ⇒ Améliorer l'accessibilité au fleuve
- ⇒ Améliorer la gestion des ouvrages de surverse
- ⇒ Viser à attirer une clientèle internationale, notamment en ce qui a trait à l'observation des baleines et des oiseaux
- ⇒ Améliorer la gestion par bassin versant des tributaires du fleuve
- ⇒ Améliorer le suivi des installations septiques des résidences riveraines
- ⇒ Mise en valeur de l'historique de cabotage de la région

*Demain*

**Faiblesses**

- ⇒ Absence de comité ZIP pour la région
- ⇒ Peu de données récentes pour le secteur de Charlevoix
- ⇒ La principale affectation des terres en bordure du fleuve est rurale
- ⇒ Forte concurrence dans le créneau de l'écotourisme
- ⇒ L'observation des baleines est peu publicisée par le ministère du Tourisme
- ⇒ Les différents acteurs se placent souvent en position de concurrence et non de complémentarité
- ⇒ Faible utilisation locale du fleuve

**Menaces**

- ⇒ Extinction possible de certaines espèces menacées
- ⇒ Perturbation exacerbée de la faune et de la flore par une industrie touristique en progression malgré le cadre réglementaire
- ⇒ Variation du niveau de l'eau du fleuve associé au réchauffement climatique
- ⇒ Espèces envahissantes
- ⇒ Augmentation du trafic maritime
- ⇒ Risque de déversement pétrolier
- ⇒ Apparition de nouveaux contaminants dont les effets sont encore peu connus
- ⇒ Féminisation grandissante de plusieurs organismes aquatiques
- ⇒ Raréfaction de l'oxygène dissous dans l'estuaire
- ⇒ Diminution du niveau de l'eau en lien avec le réchauffement climatique
- ⇒ Migration des espèces fauniques vers l'est

**Protection et gestion des rivières du Gouffre, Malbaie et Jean-Noël par bassin versant**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*L'expansion de l'urbanisation et des réseaux routiers, le déboisement et l'agriculture intensive sont des activités qui, au cumul, influent sur la qualité de l'eau de Charlevoix. La gestion par bassin versant permet de développer une vision holistique et intégratrice de la problématique et des solutions applicables.*

**Faits saillants**

3 principaux bassins versants partagent le territoire de Charlevoix :

Bassin versant	Superficie drainée (hectares)
Rivière Jean-Noël	14 003
Rivière Malbaie	185 000
Rivière du Gouffre	100 000

Des bassins côtiers de plus petite taille drainent les eaux de ruissellement directement au fleuve :

- Petite rivière Saint-François;
- Rivière Port-au-Saumon;
- Rivière Port-au-Persil;
- Les ruisseaux de l'Île aux Coudres.

**Le cas du lac Nairne dans le bassin versant de la rivière Malbaie**

Problématique : Eutrophisation prématurée du lac.

Caractéristiques du lac Nairne	
MRC Charlevoix-Est	Périmètre : 6 654 m
Municipalité Saint-Aimé-des-Lacs	Profondeur maximale : 12 m
Altitude : 219 m	Profondeur moyenne : 4 m
Superficie totale : 243 ha	

2002, l'année charnière :

- Mortalité massive de l'omble chevalier et de l'omble de fontaine;
- Épisodes de « fleuraison » d'algues bleues;
- Avis de non-consommation et de non-utilisation de l'eau du lac en 2002;
- Interdiction de la pêche hivernale.

**Cas d'intérêt**



**COBARIC**

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) fut le premier comité de gestion de bassin versant au Québec. Depuis 1994, il stimule la compréhension, le dialogue entre les utilisateurs et les acteurs du milieu et la mise en place d'actions concrètes pour gérer la ressource hydrique pour l'ensemble du territoire couvert par le bassin versant.

Le COBARIC a produit, dès l'an 2000, un schéma directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière qui a servi de modèle pour les autres régions du Québec.

Aujourd'hui, le COBARIC poursuit la concertation entre les usagers du bassin versant en les incitant à participer à la mise à jour et la mise en oeuvre du Plan directeur de l'eau.

**Protection et gestion des rivières du Gouffre, Malbaie et Jean-Noël par bassin versant**

**Forces**

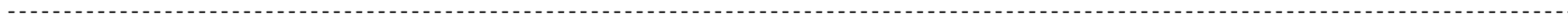
- ⇒ *Règlement de contrôle intérimaire relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est pour limiter à 19 le nombre d'exploitations porcines sur lisier*
- ⇒ Création du Comité de bassin versant (CBV) de la rivière Jean-Noël en 2009
- ⇒ Projet de caractérisation du milieu forestier du bassin versant de la rivière Jean-Noël qui vise à réaliser des cahiers des habitats fauniques
- ⇒ Mobilisation des riverains (ex. : l'Association pour la protection de l'environnement du lac Nairne (APELN))
- ⇒ Intérêt des municipalités (ex. : diagnose écologique sommaire de lacs du territoire de Saint-Aimé-des-Lacs, 2007)
- ⇒ Actions concrètes réalisées sur le terrain (renaturalisation des rives artificialisées, etc.)

**Opportunités**

- ⇒ Participer activement au nouvel organisme de gestion de bassin versant « Montmorency –Malbaie » en voie de création et contribuer à l'élaboration d'un Plan directeur de l'eau (PDE) reflétant les réalités locales
- ⇒ Délégation des compétences municipales pour la mise en place d'un programme de vidage systématique des installations septiques
- ⇒ Sensibilisation et encouragement à la protection des zones naturelles (don pour la conservation, servitude de conservation, fiducie, parc, réserve en terre privée, etc.)

Aujourd'hui

Demain



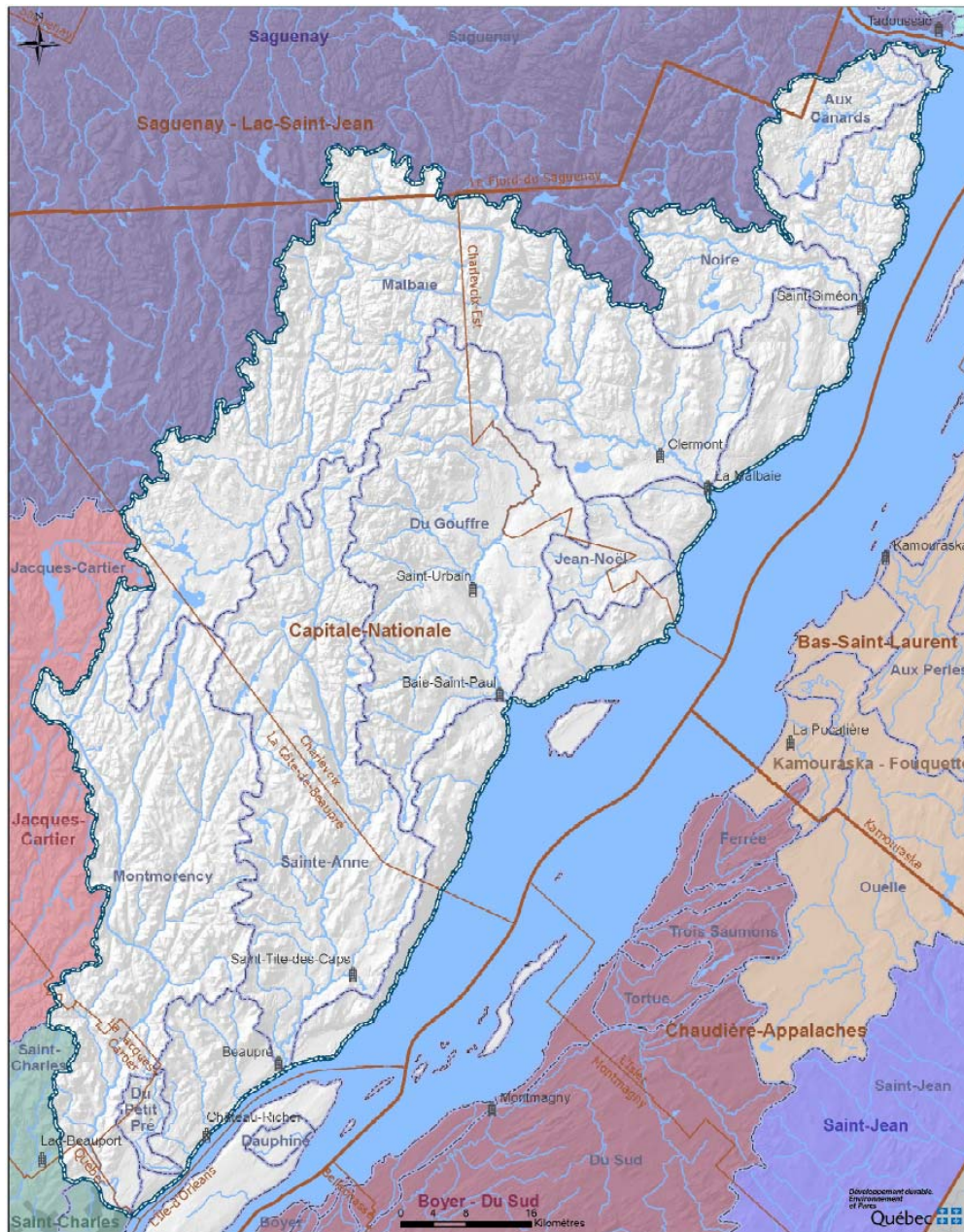
**Faiblesses**

- ⇒ Accélération du déboisement pour convertir la forêt en surface d'épandage
- ⇒ Dégradation de la qualité des eaux (ex. : eutrophisation accélérée du lac Nairne à Saint-Aimé-des-Lacs)
- ⇒ Problématique de pollution connue depuis 1985 (rivière Jean-Noël)
- ⇒ Les rivières de Charlevoix n'étaient pas désignées prioritaires dans la Politique de l'eau
- ⇒ Le MDDEP n'assure pas le suivi de la qualité de l'eau des rivières de Charlevoix (Portrait global de la qualité de l'eau des principales rivières du Québec)
- ⇒ Peu de données disponibles ou accessibles

**Menaces**

- ⇒ Dynamique axée sur la recherche de coupables (ex. : agriculteurs) plutôt que de solutions
- ⇒ Augmentation des risques de ruissellement des lisiers aux rivières
- ⇒ Perte d'usages en cas de floraison de cyanobactéries (baignade, nautisme, revenus fonciers, pêche, etc.)
- ⇒ Utilisation accrue des ressources forestières de la forêt privée

ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT – ENV3  
**Protection et gestion des rivières du Gouffre, Malbaie et Jean-Noël par bassin versant**



Direction des Politiques de l'eau, avril 2009

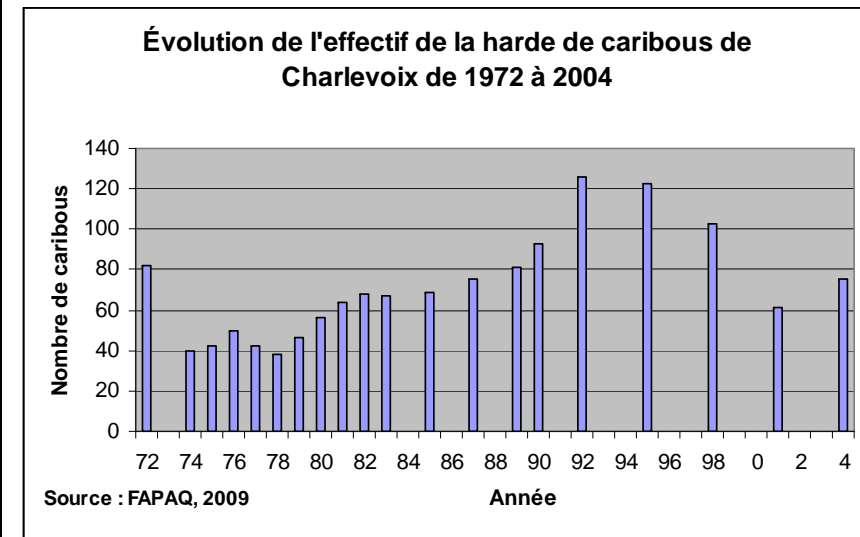
**Survie d'espèces autochtones menacées (caribou forestier)**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

En 2005, le gouvernement du Québec a octroyé au caribou forestier le statut d'espèce vulnérable. Aujourd'hui, seules deux petites hardes subsistent dans le Québec méridional, à savoir celle de Val-D'Or et celle de Charlevoix.

**Faits saillants**

- ⇒ Au début du 19e siècle, l'aire de distribution du caribou forestier incluait tout le sud du Québec. Une chasse excessive aurait causé la disparition du caribou forestier de la région de Charlevoix autour de 1920.
- ⇒ Entre 1969 et 1972, 82 caribous forestiers en provenance du lac Opiscotéo au nord de Sept-Îles ont été réintroduits dans la région.
- ⇒ La population a culminé en 1992 avec 126 individus.
- ⇒ En 2004, lors du dernier inventaire, on ne comptait plus que 75 individus.
- ⇒ La longévité moyenne d'un caribou forestier est estimée à 4,5 années et la harde occupe un territoire d'environ 3000 kilomètres carrés.



**Le Plan de rétablissement du caribou forestier au Québec 2005-2012 propose une stratégie de réhabilitation en cinq points :**

- 1- Maintien ou augmentation du taux de survie des caribous.
- 2- Conservation des habitats adéquats pour le caribou forestier.
- 3- Adoption de mesures d'aménagement forestier visant le maintien, à long terme, de l'intégrité de la forêt boréale.
- 4- Recherche de l'appui des citoyens;
- 5- Recherche et développement des connaissances.

**Les difficultés associées à la survie de la harde dans Charlevoix sont nombreuses :**

- Transformation et détérioration de l'habitat
- Prédation
- Écotourisme
- Braconnage
- Abattage accidentel

**Cas d'intérêt**



**Population de caribous du lac Quesnel**

L'exemple de la population de caribous du lac Quesnel, en Colombie-Britannique, permet de croire que malgré la situation difficile de la harde de caribous dans Charlevoix, il est possible de rétablir et de maintenir un effectif en milieu isolé.

En effet, puisque le taux de prédation est la première cause de mortalité du caribou forestier de Charlevoix et qu'il peut dépendre de la densité de population de caribous, il est possible qu'une population se redresse lorsque l'effectif atteint un niveau critique.

**Survie d'espèces autochtones menacées (caribou forestier)**

**Forces**

- ⇒ Il y a une équipe multipartite de rétablissement du caribou forestier du Québec
- ⇒ Un plan de rétablissement du caribou forestier au Québec 2005-2012 a été rendu public en mars 2008
- ⇒ Le caribou forestier a le statut d'espèce vulnérable au Québec et d'espèce menacée au Canada
- ⇒ Même si elle est dispendieuse, la réintroduction de l'espèce est possible
- ⇒ Une partie du territoire où vit le caribou est déjà protégée : le parc national des Grands-Jardins, la réserve faunique des Laurentides, le parc national de la Jacques-Cartier et le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.
- ⇒ 603 km<sup>2</sup> de son habitat sont légalement protégés par une « aire de fréquentation du caribou au sud du 52e parallèle » désignée en vertu du *Règlement sur les habitats fauniques*.
- ⇒ Un plan d'aménagement de l'habitat spécifique pour cette population a été finalisé en 2006 (Lafleur *et al.* 2006).
- ⇒ Le groupe *Citoyens pour la nature* supporte une vaste campagne pour la protection du caribou forestier

**Opportunités**

- ⇒ Protection de l'ensemble de l'habitat du caribou forestier à Charlevoix
- ⇒ Développement de méthodes d'observation actives/passives
- ⇒ Création d'un organisme dédié à la protection du caribou (ex. : Conservation Caribou Gaspésie)
- ⇒ Association à la démarche de protection et de conservation amorcée par *Citoyens pour la nature*

Aujourd'hui

Demain

**Faiblesses**

- ⇒ Les activités d'écotourisme perturbent la distribution spatiale du caribou
- ⇒ Pour vivre, la harde de caribous nécessite un grand territoire (faible densité territoriale).
- ⇒ La prédation (ours et loups) est possible grâce aux coupes forestières et aux feux de forêt
- ⇒ Le caribou forestier a plus de chance de survie dans les forêts anciennes que dans les jeunes forêts résultant de la coupe forestière
- ⇒ Perte de l'offre touristique hivernale depuis 1999 dans le parc national des Grands-Jardins
- ⇒ Le caribou forestier se prête mal à l'observation directe

**Menaces**

- ⇒ Extinction de l'espèce
- ⇒ Augmentation des accès routiers (VTT, etc.)
- ⇒ N'importe quel type de développement du territoire

**Protection des paysages exceptionnels**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

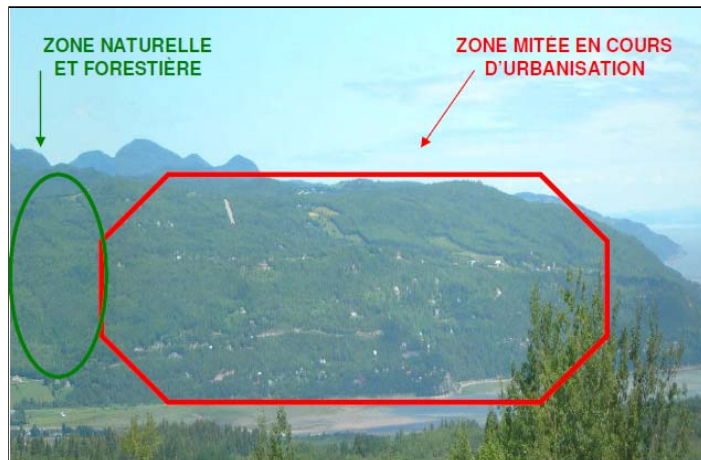
*Le patrimoine paysager de la région de Charlevoix change, évolue et se transforme au gré du temps. Aujourd'hui, l'économie régionale est dépendante de la vitalité du paysage.*

**Faits saillants**

Le tourisme est le premier secteur d'activité économique dans Charlevoix. Pour 70 % des touristes, la beauté des paysages est la première motivation au voyage. Les rives du fleuve, les montagnes, les abords de routes, etc. constituent le paysage qui est, en plus d'un patrimoine à protéger, une ressource fragile qui est à la base de l'industrie touristique.

Une Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est a été constituée en janvier 2009 dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. Elle a pour mission de :

1. Protéger et favoriser une mise en valeur responsable des paysages ainsi que la prise en compte des préoccupations paysagères des parties prenantes;
2. D'améliorer les connaissances, de sensibiliser les acteurs du milieu, de promouvoir la mise en valeur du paysage et de proposer des mesures d'intervention multidimensionnelles;
3. Positionner la région comme un territoire novateur en matière de protection et de mise en valeur des paysages;
4. Rechercher l'adhésion du milieu et faire reconnaître le rôle et l'importance des paysages dans l'économie.



Le Comité des Paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré (CPCCB) a produit trois guides d'interventions sur le paysage :

- ⇒ Les entrées d'agglomération - cas de Saint-Siméon
- ⇒ La traversée d'agglomération - cas de Beaupré
- ⇒ Le paysage rural - cas de Baie-Saint-Paul

Tiré du guide d'intervention de Baie-Saint-Paul. La photo ci-contre expose la destruction progressive du paysage qui s'opère. À gauche de la photo, une zone naturelle et forestière.

**Cas d'intérêt**



La Charte des paysages estriens vise à promouvoir la protection, la mise en valeur et la gestion des paysages de l'Estrie.

Elle repose sur un ensemble de valeurs, de principes et d'engagements que partagent élus, municipalités, ministères, entreprises privées, organismes et citoyens dont les actions ont des impacts sur le paysage.

L'adhésion à cette charte constitue une forme d'engagement de la part des signataires à l'égard de la protection des paysages.

Elle ne constitue pas un outil de législation ou de réglementation municipale, mais plutôt une démarche volontaire pouvant aider les intervenants du milieu à faire en sorte que le paysage soit pris en considération lors de toute intervention dans le milieu.

Les adhérents à cette charte sont, entre autres :

- ⇒ La Ville de Sherbrooke
- ⇒ L'Union des producteurs agricoles
- ⇒ Le Syndicat des producteurs de bois
- ⇒ Le MAPAQ
- ⇒ Tourisme Cantons-de-l'Est
- ⇒ La Conférence régionale des élus de l'Estrie
- ⇒ Etc.

**Protection des paysages exceptionnels**

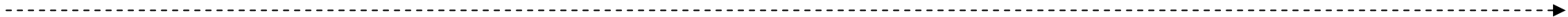
**Forces**

- ⇒ Mise sur pied d'une table de concertation avec des moyens importants
- ⇒ Mobilisation des acteurs du milieu
- ⇒ Désir réel de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti
- ⇒ Prise de conscience des intervenants du milieu à l'importance de la conservation des paysages
- ⇒ Présence de promoteurs intéressés responsables
- ⇒ Planification et élaboration d'un projet de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) à Saint-Urbain en 2008
- ⇒ Organisation en 2008 d'une formation des élus, dirigeants municipaux et membres du comité consultatif d'urbanisme à l'égard du patrimoine bâti

**Opportunités**

- ⇒ Remise en culture des terres abandonnées
- ⇒ Densification des zones urbanisées et viables
- ⇒ Préservation des percées visuelles à des fins publiques
- ⇒ Définition de panoramas et zones à forte valeur patrimoniale et paysagère
- ⇒ Élaboration d'un cahier de charges régional pour encadrer les développements immobiliers
- ⇒ Limitation du mitage des paysages
- ⇒ Interdiction d'urbanisation dans les panoramas et protection des sites de villégiature
- ⇒ Maintien des paysages forestiers et agricoles
- ⇒ Diminution de l'impact visuel de l'affichage et autorisation des enseignes commerciales seulement en améliorant l'esthétique et l'efficacité
- ⇒ Maintien des paysages d'intérêt en bordure des axes de circulation
- ⇒ Intégration des mesures d'amélioration aux schémas d'aménagement des MRC

Aujourd'hui



Demain

**Faiblesses**

- ⇒ Les schémas d'aménagement des MRC n'incorporent pas les outils nécessaires à la protection du patrimoine paysager
- ⇒ Aucun PIIA à l'échelle de la région
- ⇒ Peu de contrôle sur le développement de la villégiature ainsi que sur la gestion de l'affichage commercial et publicitaire
- ⇒ Impact visuel du transport énergétique
- ⇒ Faible intégration des haltes routières et zones d'arrêt d'urgence des camions
- ⇒ Présence et localisation de l'affichage routier du Ministère des Transports dans des zones d'intérêt paysager
- ⇒ Agrandissement du périmètre urbain de Baie-Saint-Paul pour permettre la réalisation de projets domiciliaires

**Menaces**

- ⇒ Implantation de parcs éoliens
- ⇒ Abandon, à la friche, des terres agricoles
- ⇒ Étalement urbain
- ⇒ Mitage des paysages urbains dû au développement urbain diffus
- ⇒ Progression d'une villégiature non planifiée
- ⇒ Infrastructures hors d'échelle ou mal intégrées
- ⇒ Affichage publicitaire mal intégré
- ⇒ Défiguration d'artères de transport
- ⇒ Disparition des particularités paysagères locales

**Développement du potentiel touristique charlevoisien**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*Fer de lance de l'économie charlevoisienne, le tourisme joue un rôle prépondérant dans le soutien et le développement de la région. Tous les secteurs d'activité sont reliés au tourisme : agriculture, transport, environnement, etc.*

**Faits saillants**

La région de la Capitale-Nationale est l'une des régions touristiques les plus importantes au Québec. Elle accueille chaque année près de 6 millions de touristes, soit 19 % de l'achalandage touristique québécois. Le tourisme dans la région génère annuellement plus de 2 milliards de dépenses, soit 21 % des dépenses touristiques de l'ensemble du Québec et 46 000 emplois (34 000 emplois directs et 12 000 emplois indirects).

Points forts de l'offre touristique de la région de la Capitale-Nationale	
⇒ la diversité des produits (séjours urbains, culture et patrimoine, plein air, terroirs agricoles);	⇒ la grande variété des écosystèmes;
⇒ le fleuve, ses affluents, ainsi que l'environnement et les paysages exceptionnels;	⇒ le savoir-faire.

L'Association touristique régionale de Charlevoix et Groupe Le Massif sont partenaires de La démarche ACCORD de la région de la Capitale-Nationale pour le créneau Tourisme : patrimoine-culture/nature. Comptant 531 membres, L'Association touristique régionale de Charlevoix a pour mission d'assurer la promotion ainsi que d'assumer la fonction d'accueil et d'information touristique.

La région de Charlevoix est dotée d'une table de concertation, Emploi Tourisme Charlevoix, qui a pour mission de s'assurer que l'industrie touristique dispose d'une main-d'oeuvre suffisante et qualifiée afin de répondre à la demande.

Exemples d'activités touristiques, d'évènements et de projets		
Festival du Coureur des bois de Saint-Urbain	Projet de développement du parc des Grands-Jardins (SÉPAQ)	Projet du 25e anniversaire du Cirque du Soleil.
Projet de mise en valeur de la goélette Saint-André	Grands rendez-vous cyclistes de Charlevoix	Baie-Saint-Paul Capitale Culturelle du Canada 2007
Fête du Saint-Laurent	Projet Habitat 07 Rebut global	Festival paysages en peinture
Festival Rêves d'automne	ChantEauFête de Charlevoix	

En 2008, neuf partenaires gouvernementaux et régionaux ont créé un programme d'aide financière qui s'échelonne sur cinq ans (2008-2012) et qui totalise des fonds de plus de 1,6 million de dollars. L'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) vise en effet à soutenir financièrement les projets des promoteurs impliqués dans le développement et le renouvellement de l'offre touristique de Charlevoix. Un de ses objectifs est aussi de favoriser le développement d'une sensibilité accrue quant à la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la région de Charlevoix.

**Cas d'intérêt**



**L'association touristique régionale (ATR) de Lanaudière :**

Le succès de l'ATR de Lanaudière s'appuie en grande partie sur la capacité de l'organisme à agir en concertation avec le milieu.

L'ATR a déployé des mécanismes de participation qui permettent une grande implication des membres dans les processus de consultation et décisionnels.

Cette approche consultative permet de définir des orientations et des décisions à l'égard des plans d'action de l'ATR qui répondent aux préoccupations, besoins et attentes exprimés par les membres.

L'ATR a en place des comités de produits afin d'organiser les stratégies de promotion sectorielles et d'améliorer la qualité de l'offre touristique. Elle compte aujourd'hui 11 comités opérationnels qui mobilisent 220 participants provenant de 120 entreprises ou organisations.

**Développement du potentiel touristique charlevoisien**

**Forces**

- ⇒ Infrastructures de transport existantes
- ⇒ Promotion de produits d'excellence, nichés et exclusifs, incluant le paysage
- ⇒ Tenue d'événements à caractère agrotouristique
- ⇒ Reconnaissance nationale et internationale des attraits de Charlevoix
- ⇒ Forte concentration de tourisme culturel
- ⇒ Campagnes promotionnelles d'envergure
- ⇒ Existence d'un Plan Marketing International (PMI) qui a permis à la région d'être référencée par les principaux multiplicateurs (voyagistes et médias) et de compter des visiteurs internationaux au fort pouvoir d'achat
- ⇒ Tourisme Charlevoix possède des systèmes de gestion des données touristiques
- ⇒ Travail d'étroite collaboration entre les promoteurs locaux (projet Territoire Le Massif)

**Opportunités**

- ⇒ Susciter la rétention des visiteurs et atténuer les écarts de la saisonnalité
- ⇒ Promotion des pratiques de gestion privilégiant un tourisme durable et responsable
- ⇒ Renforcement du pouvoir attractif des produits touristiques en émergence et stimulation de l'achalandage touristique
- ⇒ Augmentation du niveau de qualité de l'offre touristique, de la complémentarité et de la pérennité des produits, des services et des infrastructures
- ⇒ Améliorer l'« exportabilité » de l'offre touristique
- ⇒ Projets soumis par les entreprises souscrivant à la Démarche Qualité Tourisme
- ⇒ Développement des transports et publicité : l'aéroport de St-Irénée, lien ferroviaire Québec/La Malbaie et service de navette Québec/Charlevoix, particulièrement pour la saison de ski
- ⇒ Recrutement et rétention de la main-d'oeuvre touristique
- ⇒ Formation du personnel touristique
- ⇒ Développement du projet de pêche au saumon sur la rivière Malbaie
- ⇒ Développement du projet de la Route bleue
- ⇒ Étude de faisabilité sur le potentiel industriel, commercial et touristique (ex. : croisières) du quai de Pointe-au-Pic
- ⇒ Augmentation de l'offre de pistes cyclables
- ⇒ Mise en valeur du Mont Grand-Fonds
- ⇒ Développement des produits dérivés du tourisme hivernal
- ⇒ Valorisation des parcs nationaux et des pourvoiries
- ⇒ Consolidation du réseau de sentiers pédestres
- ⇒ Intégration de l'offre touristique de plein air (rallie aventure et écotourisme)

Aujourd'hui

Demain

**Faiblesses**

- ⇒ Accessibilité à la région en raison de la sous-utilisation des infrastructures de transports existantes
- ⇒ Réseau de pistes cyclables
- ⇒ Faible mise en valeur du potentiel fluvial et halieutique (fleuve St-Laurent, plans d'eau intérieurs)
- ⇒ Saisonnalité du tourisme
- ⇒ Peu de visibilité du réseau de sentiers pédestres
- ⇒ Retombées économiques et sociales du tourisme culturel peu documentées
- ⇒ Sentiment d'injustice dans le développement de la région (statut de protection est un frein).
- ⇒ Rétention de la main-d'œuvre touristique
- ⇒ Réseau d'accueil touristique régional non complété

**Menaces**

- ⇒ Implantation des parcs éoliens
- ⇒ Abandon, à la friche, des terres agricoles
- ⇒ Étalement urbain
- ⇒ Mitage des paysages urbains dû au développement urbain diffus
- ⇒ Progression de villégiature non planifiée
- ⇒ Infrastructures hors d'échelle ou mal intégrées
- ⇒ Affichage publicitaire mal intégré
- ⇒ Défiguration d'artères de transport
- ⇒ Disparition des particularités paysagères locales
- ⇒ Développement de l'offre touristique en fonction de la clientèle et non en fonction des forces vives et du patrimoine du milieu

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*Le phénomène d'embourgeoisement régional s'accélère. Les jeunes Charlevoisiens n'ont pas la capacité financière de racheter la maison ou la terre familiale.*

**Faits saillants**

⇒ La richesse foncière de Baie-Saint-Paul a grimpé de 94 % en 10 ans pour atteindre 687 millions \$ en 2008. Celle de Petite-Rivière-St-François a grimpé de 240 % entre 2000 et 2008 pour passer de 40 millions \$ à 137 millions \$.

Nombre d'unités d'évaluation et valeur imposable moyenne uniformisée pour les résidences unifamiliales, exercices financiers 2005-2009

MRC		2005	2006	2007	2008	2009
Région de Charlevoix	Nombre	7 603	7 727	7 770	7 869	8 020
	Valeur	85 147 \$	93 284 \$	101 075 \$	115 698 \$	128 531 \$
	Augmentation par rapport à l'année précédente (%)		9,6%	8,4%	14,5%	11,1%
Ensemble du Québec	Nombre	1 475 695	1 503 329	1 532 216	1 556 966	1 581 974
	Valeur	129 093 \$	147 721 \$	162 519 \$	175 326 \$	188 600 \$
	Augmentation par rapport à l'année précédente (%)		14,4%	10,0%	7,9%	7,6%

Augmentation globale de la valeur des résidences unifamiliales entre 2005 et 2009	
Région de Charlevoix	51,0%
Ensemble du Québec	46,1%

⇒ Les maisons ancestrales sont vendues à fort prix tandis que des demeures sont construites à flanc de montagne avec vue sur le fleuve un peu partout dans Charlevoix.

⇒ Des projets de développement de plus de 200 millions \$ sont actuellement en cours entre Les Éboulements et Petite-Rivière-Saint-François touchant près de 2000 terrains, presque tous en montagne. Les secteurs de villégiature les plus prisés sont situés à l'extérieur du périmètre urbain et sont acquis par une portion significative de propriétaires non-résidents (Cap-aux-Corbeaux, Cap-aux-Rêts, Bas-de-la-Baie, Saint-Antoine et de Côte de Pérou).

CAUSE	IMPACT
Occupation de terrains offrant une vue panoramique	Les résidences cachent la vue
Impantation de bâtiments sur des crêtes ou en montagne	Déboisement et dégradation du paysage
Bâtiments dont l'architecture ne s'intègre pas aux paysages	Dégradation du paysage
Hausse de la valeur des propriétés	Fardeau financier pour les propriétaires existants Accès à la propriété difficile pour les jeunes familles et les personnes moins nanties
Étalement urbain suscité par la recherche de tranquillité et d'esthétique du paysage	Dispersion de l'habitat sur le territoire Augmentation des coûts collectifs des services municipaux Conflits potentiels entre les différents usages

**Cas d'intérêt**

La MRC de Brome-Missisquoi en Montérégie est confrontée depuis plusieurs années à un phénomène d'embourgeoisement et fait face à des problématiques grandement similaires à celle de Charlevoix : exode des jeunes, vieillissement de la population, manque de main-d'œuvre, accès limité à la propriété et au logement abordable, nombre de fermes en diminution, etc.

Afin de se doter d'un plan stratégique visant à apporter des solutions concertées à ces problématiques et à établir les actions prioritaires pour l'horizon 2008-2014, la MRC et le CLD de Brome-Missisquoi ont réuni, en février 2008, 130 leaders politiques et socioéconomiques de la région lors d'un colloque. Des représentants municipaux, des intervenants en développement économique, culturel et touristique, en environnement, en agriculture et en foresterie étaient présents. Parmi les pistes de solution identifiées en priorité pour la région, on retrouve notamment :

- 1) Retenir les résidents actuels;
- 2) Attirer des jeunes familles afin de maintenir une population suffisante pour les services locaux;
- 3) Diversifier le stock immobilier en augmentant le nombre d'habitations abordables;
- 4) Se doter de politiques d'accueil et familiales agressives;
- 5) Attirer des jeunes retraités et favoriser leur implication sociale et économique dans la communauté (mentorat, clubs d'investissements, etc.);
- 6) Augmenter le bassin de main-d'oeuvre disponible pour les différents champs d'activités présents sur le territoire;
- 7) Se doter d'une stratégie de croissance démographique afin d'équilibrer les différents groupes d'âge de la population;
- 8) Se doter d'une stratégie régionale de développement immobilier conçue pour les besoins réels de Brome-Missisquoi et non basée sur la volonté des promoteurs.
- 9) Inciter les nouveaux arrivants à s'impliquer dans la communauté;
- 10) Offrir des logements reliés à l'emploi;
- 11) Offrir des emplois flexibles (télétravail, semaines coupées, etc.);
- 12) Assurer un service Internet haute-vitesse sur tout le territoire.

Source : MRC de Brome-Missisquoi  
[http://www.brome-missisquoi.ca/pdf/fr/Rap\\_Coll\\_Vision2008\\_2014.pdf](http://www.brome-missisquoi.ca/pdf/fr/Rap_Coll_Vision2008_2014.pdf)

**Forces**

- ⇒ Les nombreuses perspectives de développement insufflent du dynamisme à la région
- ⇒ La région attire des capitaux étrangers
- ⇒ Revenus importants pour la région, notamment au niveau des taxes municipales
- ⇒ Hausse des investissements privés
- ⇒ Renouvellement de la population qui assure le maintien de certains services publics et privés
- ⇒ Demande de nouveaux services municipaux
- ⇒ Stimulation de l'économie locale, notamment au niveau du secteur tertiaire (rénovation, construction)
- ⇒ Création de nouveaux emplois et de nouvelles petites entreprises
- ⇒ Demande pour les produits raffinés et engouement pour les produits du terroir
- ⇒ Apport démographique
- ⇒ Maintien des services de proximité
- ⇒ Mobilisation des nouveaux arrivants pour la protection du patrimoine paysager et environnemental

*Aujourd'hui*

**Opportunités**

- ⇒ Développer un programme d'accès à la propriété pour les jeunes familles, les personnes seules et celles qui sont moins fortunées
- ⇒ Développer de nouvelles infrastructures notamment en termes de transport
- ⇒ Dézoner certaines terres pour l'établissement de jeunes familles
- ⇒ Protéger certaines terres contre la spéculation
- ⇒ Contrôler le développement en optant pour les projets les plus durables
- ⇒ Bonifier l'offre artistique et culturelle
- ⇒ Intégrer et sensibiliser les nouveaux arrivants aux réalités socioéconomiques régionales
- ⇒ Amélioration de l'environnement bâti (résidences + commerces)
- ⇒ Demande croissante de biens et de services citadins (ex. : épicerie fines, restaurants gastronomiques, cafés, médecine douce...)
- ⇒ Création d'emplois locaux
- ⇒ Mise en place d'activités structurantes pour la région
- ⇒ Aménager des espaces de vie de qualité pour toutes les classes de la population

*Demain*

**Faiblesses**

- ⇒ Hausse des comptes de taxes municipales des résidents actuels
- ⇒ Maintien à domicile impossible pour plusieurs natifs âgés
- ⇒ Frein à l'établissement des jeunes familles
- ⇒ Accessibilité à la propriété difficile
- ⇒ Peu de résidences abordables
- ⇒ Hausse de la demande de services
- ⇒ Augmentation des dépenses pour les différentes municipalités de la région
- ⇒ Forte spéculation
- ⇒ Transformation de l'environnement bâti
- ⇒ Écart disproportionné entre les revenus, les niveaux de scolarité et les professions
- ⇒ Agacement face à l'isolement social volontaire de certains nouveaux arrivants
- ⇒ Appropriation des espaces patrimoniaux publics
- ⇒ Influence des nouveaux arrivants sur les relations sociales, les espaces publics et les ressources de la communauté
- ⇒ Gigantisme des nouvelles constructions : Qui pourra les racheter plus tard?
- ⇒ Pression sur les services sociaux et de santé

**Menaces**

- ⇒ Dégradation du paysage
- ⇒ Perte d'accès aux plus beaux secteurs
- ⇒ Embourgeoisement
- ⇒ Érosion du tissu social
- ⇒ Hausse du coût de la vie pour les résidents
- ⇒ Perte des résidents moins nantis
- ⇒ Perte du caractère villageois de villes comme Baie-Saint-Paul
- ⇒ Exode des jeunes
- ⇒ Changement dans la composition culturelle
- ⇒ Perte du patrimoine familial
- ⇒ Conflit de classes
- ⇒ Concurrence entre les nouveaux et les anciens commerces
- ⇒ Perte de symboles identitaires pour les natifs
- ⇒ Déracinement de la partie moins nantie de la population
- ⇒ Ressentiment et animosité des parents face à l'exode de leurs enfants qui sont remplacés par des « étrangers »

ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ÉCONOMIE – ÉCO2  
**Identité, diversité, spécificité et prospérité de l'agriculture régionale**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*La production agricole est intrinsèquement liée à la vitalité de la collectivité et au développement régional*

**Faits saillants**

La superficie agricole occupe 17 % de tout le territoire de la région de Charlevoix, pour un total de 54 000 hectares. Les exploitations agricoles en occupent aujourd'hui 84 % de la superficie.

- ⇒ De 1981 à 2004, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 380 entreprises à 203 soit une diminution de 47 %. Il y avait 1 051 fermes en 1961.
- ⇒ La superficie agricole a aussi diminué de 4 700 hectares durant cette même période.
- ⇒ 75 % de la production agricole gravite autour de productions dites conventionnelles, soit la production porcine, laitière, bovine et avicole.
- ⇒ Les coûts de production régionaux sont supérieurs à la moyenne québécoise, car le prix des grains est plus élevé et la saison de végétation plus courte.
- ⇒ Des productions de niches comme l'agneau, le canard, le lapin, etc. sont concentrées dans le secteur ouest de la région. Les producteurs de niche comptent maintenant pour environ 24 % des entreprises agricoles, comparativement à 5 % de l'ensemble des producteurs agricoles québécois.

**Exemples de réalisations : secteur agricole**

Année	Activité
1993	Mise sur pied de la Table Agro-Touristique de Charlevoix pour intégrer les phases de production, de transformation et de commercialisation des produits du terroir.
	La Route des Saveurs est le premier circuit agrotouristique québécois ayant la particularité d'associer les auberges aux entreprises agricoles de la région.
	La <i>Fête des saveurs</i> est organisée pour le bénéfice de la Table Agro-Touristique.
2008	De nouvelles activités se développent dans le secteur agroalimentaire, comme la Foire agricole <i>L'Agrofête de la Vallée</i> où les producteurs présentent leurs produits.
2009	Les producteurs d'agneaux de Charlevoix ont obtenu la première appellation contrôlée du Québec et d'Amérique du Nord. L'agneau de Charlevoix sera vendu sous l'indication géographique protégée (IGP).

**Cas d'intérêt**



Rassemblant près de 400 membres, le *Vermont Fresh Network* encourage les producteurs agricoles et les chefs à collaborer pour soutenir le développement des collectivités locales. Le recours aux produits locaux assure le maintien du

paysage patrimonial du Vermont en créant un marché pour les producteurs locaux. Le *Vermont Fresh Network* est dédié à préserver son identité rurale et son héritage agricole. Des écoles, des hôpitaux, des garderies et des centaines de restaurants font partie du regroupement.

ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ÉCONOMIE – ÉCO2  
**Identité, diversité, spécificité et prospérité de l'agriculture régionale**

**Forces**

- ⇒ Présence d'un organisme de concertation et de développement
- ⇒ Intégration des phases de production, de transformation et de commercialisation des produits du terroir
- ⇒ Cohabitation harmonieuse entre les producteurs agricoles de produits de masse et les producteurs de produits de créneau
- ⇒ Produits misant sur la qualité, la spécificité et l'originalité
- ⇒ Développement et mise en marché de produits régionaux à valeur ajoutée
- ⇒ Gestion de l'offre pour assurer une stabilité des revenus
- ⇒ Protocole d'épandage du fumier entre les producteurs et Baie-Saint-Paul
- ⇒ Les producteurs de niche profitent du mouvement agrobiologique et « slowfood »
- ⇒ Traçabilité des produits (appellation contrôlée pour l'agneau de Charlevoix)
- ⇒ RCI agricole dans la MRC de Charlevoix-Est

**Opportunités**

- ⇒ Développement du réseau chefs-producteurs et transformateur en intégrant les industries, commerces et institutions de la région
- ⇒ Développement de la marque Charlevoix et de nouvelles cultures
- ⇒ Le mouvement agrobiologique et « slowfood » doit devenir une culture
- ⇒ Création d'un comité d'accueil agricole pour les nouveaux résidents de Charlevoix
- ⇒ Assouplissement des programmes d'aide à la relève et révision des critères d'admissibilité
- ⇒ Création d'un statut d'aire agricole protégée de Charlevoix
- ⇒ Fixation d'objectifs de transition vers l'agriculture biologique
- ⇒ Développement d'un programme de parrainage de la relève agricole
- ⇒ Développement d'un modèle de consultation *ad hoc* pour la consultation porcine
- ⇒ Établissement d'une taxe à la non-productivité des terres agricoles en friche
- ⇒ Établissement d'un taux de taxation variable pour éviter la hausse de valeur des terres agricoles liée à la forte demande touristique

Aujourd'hui

Demain

**Faiblesses**

- ⇒ Gestion mur-à-mur des politiques agricoles provinciales
- ⇒ Peu de relève agricole
- ⇒ Accessibilité de la relève au financement
- ⇒ Coût de la main-d'œuvre élevé, car en compétition avec le secteur touristique
- ⇒ La gestion de l'offre limite le développement de produits nichés
- ⇒ Accessibilité au PCSRA (stabilisation des revenus) pour les producteurs de produits de créneau
- ⇒ Participation producteurs-transformateurs au processus démocratique de leur syndicat
- ⇒ Contribution des producteurs de niches au plan conjoint de sa production
- ⇒ Difficultés associées à l'obtention d'une appellation contrôlée
- ⇒ Absence de certification pour les produits agroalimentaires de Charlevoix

**Menaces**

- ⇒ Augmentation des conflits entre agriculteurs et néo ruraux
- ⇒ Augmentation des terres en friche et des terres boisées
- ⇒ Perte du patrimoine paysager et de la typicité charlevoisienne
- ⇒ Perte de superficies agraires causée par l'urbanisation
- ⇒ Diminution du nombre de fermes et intégration progressive des activités agricoles
- ⇒ Perte du savoir-faire agricole
- ⇒ Augmentation des coûts de production des produits de niche
- ⇒ Confusion et usurpation de noms non protégés
- ⇒ Compétition injuste avec les produits importés qui ne sont pas soumis aux mêmes normes d'hygiène et de salubrité

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*L'impact socioéconomique du secteur forestier est important pour Charlevoix*

**Faits saillants**

MRC	La forêt occupe :	Répartition
MRC de Charlevoix-Est	89 % du territoire	68 % de forêt publique 32 % de forêt privée
MRC de Charlevoix	93 % du territoire	76 % de forêt publique 24 % de forêt privée

Environ 1 200 propriétaires se partagent la forêt sur les terres privées. Les superficies détenues varient de 4 à 200 ha en moyenne.

- ⇒ Les entreprises forestières ainsi que leur main-d'oeuvre occupent une place primordiale dans le développement socioéconomique de la région de Charlevoix depuis de nombreuses générations
- ⇒ Les nombreuses mises à pied et les fermetures récentes d'usines indiquent que l'industrie forestière traverse une crise majeure. L'avenir est plus qu'incertain pour les grands joueurs mondiaux tels qu'AbitibiBowater.
- ⇒ D'autres activités liées à l'exploitation commerciale de la forêt sont aussi pratiquées dans Charlevoix. Il s'agit, par exemple, de la production de sirop d'érable ou de l'agroforesterie, soit l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux tels que les champignons, les noix, les herbes, les parfums, les huiles, les résines, la gomme de sapin, etc. Même si ces activités génèrent des revenus moins importants que la coupe des arbres, elles n'en sont pas moins importantes pour ceux et celles qui les pratiquent.
- ⇒ Un sondage réalisé auprès des propriétaires de forêt privés en 1998 dans la région révélait une moyenne d'âge de 55 à 60 ans.

Les impacts de l'exploitation forestière dans Charlevoix	
Activité	Impact
Flottage du bois dans la rivière Malbaie (cessé depuis 1986)	Diminution de la qualité de l'eau via la décomposition des écorces et billes de bois toujours présentes au fond de l'eau
Coupes à blanc passées	Perturbation
Coupes sur terrains en pente	Érosion des sols Apport de matières en suspension dans le réseau hydrique Altération de la qualité de l'eau Perturbation des sites de frai des poissons
Passage de la machinerie	Compaction des sols Altération des végétaux et de leur capacité de régénération

L'industrie forestière dans la région de Charlevoix
- Retombées estimées à 11 millions \$ par année
- 1 000 emplois
- AbitibiBowater possède deux usines : Saint-Hilarion : sciage, 70 travailleurs Clermont : pâtes et papiers, 415 travailleurs
- Rareté de la main-d'oeuvre
- Emplois peu spécialisés
- Concurrence avec les autres régions-ressources

**Cas d'intérêt**

**Forêt modèle du Lac-Saint-Jean**

La Forêt modèle du Lac-Saint-Jean regroupe trois communautés qui ont adopté une approche commune pour la diversification de l'économie du milieu forestier dans la région du Lac-Saint-Jean.



La forêt modèle couvre près de 1,3 million d'hectares de forêt boréale au nord-ouest du Québec, une région traditionnellement partagée entre les trappeurs autochtones, l'industrie forestière, les pourvoies et autres. La création de la forêt modèle est en soi un exemple de coopération entre les communautés de Mashteuiatsh, de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy; unies dans leur objectif commun de maintenir et de développer l'économie locale du milieu forestier.

Les dirigeants communautaires mettent sur pied des initiatives telles que la récupération de la biomasse forestière, la mise en valeur des produits forestiers non ligneux, la restauration de forêts improductives, l'essai de nouvelles technologies forestières et la recherche de nouvelles opportunités dans le domaine de l'écotourisme. Ceci, dans un effort visant la revitalisation des communautés forestières de la région et pour améliorer la croissance socioéconomique via un aménagement forestier intégré.

*Source : Réseau canadien des forêts modèles*

**Difficultés économiques et contraintes environnementales (survie?) de l'industrie forestière**

**Forces**

- ⇒ Les forêts font partie du patrimoine de Charlevoix
- ⇒ Une partie du territoire est déjà protégée
- ⇒ Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François
- ⇒ Entente de collaboration entre l'Université Laval et le Musée maritime de Charlevoix pour la création d'une forêt marine
- ⇒ Projet de caractérisation du milieu forestier du bassin versant de la rivière Jean-Noël
- ⇒ Présence d'un modèle coopératif (Coopérative forestière de Charlevoix)
- ⇒ Contribution significative au secteur économique et au marché de l'emploi
- ⇒ La forêt privée constitue une richesse, non seulement au niveau du patrimoine écologique, mais aussi aux niveaux social et économique
- ⇒ Existence d'un règlement contrôlant la plantation et l'abattage d'arbres sur les terres privées de la MRC de Charlevoix-Est

*Aujourd'hui*

**Opportunités**

- ⇒ Inciter l'utilisation du bois prélevé dans la région lors la construction d'édifices publics et commerciaux régionaux
- ⇒ Grand potentiel récréotouristique des forêts peu exploitées
- ⇒ Évaluer les possibilités liées à la valorisation de la biomasse forestière
- ⇒ Promouvoir l'importance du secteur forestier auprès de la clientèle touristique et de la population
- ⇒ Promouvoir le développement d'entreprise de deuxième et de troisième transformation en misant sur les marchés locaux
- ⇒ Favoriser la protection des ressources naturelles et culturelles de Charlevoix et restaurer les ressources dégradées ou oubliées;
- ⇒ Permettre aux Charlevoisiens et aux Charlevoisiennes de vivre et de travailler dans leur région dans une perspective à long terme
- ⇒ Soutenir et intensifier les travaux sylvicoles
- ⇒ Privilégier l'approche d'aménagement écosystémique
- ⇒ Développer une complémentarité entre les emplois de la forêt et le secteur touristique

*Demain*

**Faiblesses**

- ⇒ Une partie de la superficie forestière exploitable est difficilement accessible
- ⇒ Forte proportion de la forêt est issue des coupes réalisées dans les années 40
- ⇒ Difficulté pour les forestiers de faire valoir leurs actions comme « socialement acceptables »
- ⇒ Nouveaux arrivants peu sensibles à la réalité forestière
- ⇒ Précarité des grandes entreprises forestières
- ⇒ Concurrence pour la ressource entre les régions
- ⇒ Main-d'œuvre vieillissante et peu de relève
- ⇒ Haute saisonnalité des emplois
- ⇒ Travail en forêt exigeant
- ⇒ Emplois peu spécialisés
- ⇒ Revenus d'exploitations faibles = volume de coupes augmenté
- ⇒ Vieillesse des propriétaires de forêts privées
- ⇒ Rareté de la main-d'oeuvre

**Menaces**

- ⇒ Perte d'importance économique = perte d'intérêt = changement d'utilisation (ex. condos à Orford)
- ⇒ Fermeture d'usines ou mises à pied
- ⇒ Dégradation de l'environnement forestier et de la qualité visuelle des paysages
- ⇒ Utilisation accrue des ressources forestières de la forêt privée
- ⇒ Maintien de la qualité des habitats aquatiques et fauniques
- ⇒ Disparition du caribou forestier
- ⇒ Conflit d'usages avec la clientèle touristique
- ⇒ Exode des jeunes et vieillissement de la population
- ⇒ Perte de savoir-faire ancestral
- ⇒ Fermeture du port en eau profonde de Pointe-au-Pic

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*La pression de développement des infrastructures du Territoire Le Massif et l'arrivée massive de touristes risquent d'avoir un impact négatif sur la forêt habitée du Massif*

**Faits saillants**

**FORÊT HABITÉE**

- ⇒ La forêt habitée du Massif est un territoire de 46 km<sup>2</sup> localisé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'extrémité sud-ouest de la MRC de Charlevoix sur le territoire de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François. Elle est intégrée à la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix.
- ⇒ La topographie du territoire de la forêt habitée est constituée d'un plateau, culminant à 827 mètres au Cap Maillard, du contrefort montagneux, plongeant jusqu'au fleuve et d'une mince bande fluviale au pied des caps.
- ⇒ C'est la MRC de Charlevoix qui a la responsabilité de gérer les activités et les interventions faites dans la forêt habitée. Elle est supportée par un comité multiressources composé de neuf membres représentant tous les secteurs d'activités liés au développement de ce territoire.
- ⇒ Les revenus tirés de la gestion foncière et forestière de la forêt habitée (baux, récolte de bois, permis d'intervention, etc.) sont versés dans un fonds servant à soutenir différents projets de mise en valeur. L'autre partie des revenus est affectée à l'entretien des chemins et à la réalisation de différents travaux sylvicoles (éclaircie, plantation, projets spéciaux en foresterie). En 2000 par exemple, des revenus de 200 000 \$ ont été tirés de l'exploitation de la matière ligneuse prélevée dans la forêt habitée.

Forêt habitée du Massif	
Secteur	Activités
Le plateau (sommet du Massif)	Coupe forestière
	Activités de plein-air (ski de fond, raquette, randonnée)
	Observation d'une faune diversifiée
Le versant	Ski alpin, planche à neige et télémark
La base	Érablière
	Bâtiments ancestraux (Domaine à Liguori)
	Activités de plein-air (ski de fond, raquette, randonnée)

**TERRITOIRE LE MASSIF**

- ⇒ Le Territoire Le Massif est un projet récréotouristique représentant un investissement de 230 millions \$ d'ici 2013.
- ⇒ Le projet se déploie entre Baie-Saint-Paul et Petite-Rivière-Saint-François. Il inclut, entre autres, un train touristique, une navette ferroviaire, une salle multifonctionnelle de 500 places, un marché du terroir, de l'hébergement, des spas, de la restauration ainsi qu'un agrandissement de 30 % du domaine skiable.
- ⇒ La création de 600 emplois permanents d'ici 2013 est prévue dans la région de Charlevoix, en plus de 350 par année pendant les quatre ans de construction.
- ⇒ Les promoteurs prévoient attirer 68 000 nouveaux touristes internationaux qui, à eux seuls, injecteront 66 millions de dollars dans la région et sa périphérie.
- ⇒ L'organisme sans but lucratif *Société de gestion des équipements publics de Charlevoix* (SGEPC) est responsable de gérer et d'assurer la pérennité de 17,8 millions \$ d'équipements publics intégrés au projet (salle multifonctionnelle, navette ferroviaire, trois gares, télébenne, deux places publiques, etc.). Son conseil d'administration est composé d'élus de la région de Charlevoix, du promoteur du projet et de représentants des milieux touristique et communautaire.

**Cas d'intérêt**

**Aménagement et développement de la forêt habitée du Massif harmonisés avec les pressions du projet Territoire du Massif**

**Forces**

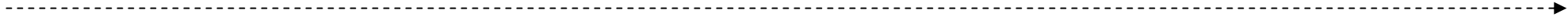
- ⇒ La SGEPC permet un développement concerté
- ⇒ Le projet du Territoire Le Massif (TLM) est et sera un moteur économique très important pour la région
- ⇒ Intégration du TLM au patrimoine environnemental et paysager de Charlevoix
- ⇒ Projet TLM prévoit une mobilité écologique de la clientèle (train, navette)
- ⇒ Jumelage entre les besoins touristiques et locaux
- ⇒ Lien ferroviaire entre Québec-La Malbaie
- ⇒ Produit touristique diversifié
- ⇒ Construction écologique
- ⇒ Projet mobilisateur
- ⇒ Augmentation majeure de l'afflux touristique en hiver
- ⇒ Enthousiasme régional face au TLM

**Opportunités**

- ⇒ Consolider le modèle de partage du développement du territoire et de la ressource forestière
- ⇒ Protéger certains secteurs domiciliaires contre la spéculation
- ⇒ Profiter du projet de TLM pour développer de nouveaux créneaux d'emplois
- ⇒ Concilier la protection du patrimoine faunique et floristique et le développement du TLM
- ⇒ Arrimer les emplois saisonniers estivaux avec les besoins créés par le projet de TLM l'hiver
- ⇒ Développer le créneau nature-culture
- ⇒ Participer collectivement à la protection et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier
- ⇒ Faire la promotion conjointe de la forêt habitée et du TLM

*Aujourd'hui*

*Demain*



**Faiblesses**

- ⇒ Forte spéculation
- ⇒ Augmentation des dépenses pour les différentes municipalités de la région
- ⇒ Transformation de l'environnement bâti
- ⇒ Crainte des résidents natifs face à une augmentation importante de l'affluence touristique
- ⇒ Le TLM relègue au second plan le concept de forêt habitée
- ⇒ Il ne semble pas y avoir de plan d'harmonisation concret entre le TLM et la forêt habitée
- ⇒ La convention de gestion territoriale signée entre le ministère des Ressources naturelles et la MRC de Charlevoix est annuelle depuis 2008

**Menaces**

- ⇒ « Whistlerisation » de Charlevoix
- ⇒ Dégradation du paysage
- ⇒ Perte du caractère unique de la forêt habitée
- ⇒ Embourgeoisement de la forêt habitée
- ⇒ Perte du caractère villageois de villes comme Baie-Saint-Paul
- ⇒ Dégradation de la forêt habitée par la pression touristique
- ⇒ Concept de la forêt habitée progressivement délaissé au profit du TLM

**Développement de réseaux de transport**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*Il y a une nécessité de planifier, de façon intégrée et optimale, les systèmes et les infrastructures de transport des personnes et des marchandises.*

**Faits saillants**

La route nationale 138 qui parcourt Charlevoix d'est en ouest est l'axe principal de la région. Elle traverse plusieurs milieux urbanisés à proximité des agglomérations, où il y a une multiplication des accès sur les routes régionales et les routes collectrices.

La région de Charlevoix compte des infrastructures pour délester les installations autoroutières :

**Voie ferrée** Aujourd'hui utilisée à peine à 10 % de son potentiel, elle permet de réduire l'équivalent de 22 000 voyages de fardiens sur la route 138.

**Port de Pointe-au-Pic** Port en eau profonde et accessible douze mois par année, il est non seulement sous-utilisé, mais aussi vulnérable, car la majorité des activités sont engendrées par une seule entreprise, à savoir Abitibi-Bowater.

**Aéroport de Saint-Irénée** Géré par la MRC de Charlevoix-Est, il enregistre en moyenne 1 500 vols annuellement, dont le 2/3 par des utilisateurs privés. Sa taille et les obstacles dans l'environnement immédiat empêchent la venue de gros avions commerciaux.

La région dispose d'un service de transport collectif, le *Transport rural de Charlevoix* (TRUC) qui a effectué 17 466 déplacements en 2008 alors que l'*Expressbus* reliant La Malbaie – Baie-Saint-Paul quotidiennement a effectué 1 100 déplacements.

Le transport peut, en lui-même, être considéré comme une offre touristique :

**La Route bleue de Charlevoix** Sentier navigable, non balisé, conçu pour les petites embarcations à faible tirant d'eau qui s'inscrit dans une démarche provinciale de mise en place du Sentier maritime du Saint-Laurent. Elle inclut la création d'un réseau de mises à l'eau, de sites d'arrêts d'urgence, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques ou commerciaux.

**Sentier National et Sentier Transcanadien** La Société des Sentiers de la Capitale-Nationale de Québec complète l'aménagement de sentiers récréatifs sur le territoire de Charlevoix pour achever le passage de ses sentiers nationaux.

**Voie ferrée de Québec à la Malbaie** Ce tronçon sera réactivé en 2010 pour le transport de touristes et de passagers. Le Canadien National pourrait aussi l'utiliser pour les marchandises.

**Cas d'intérêt**



L'Orford Express est un train touristique de trois voitures-restaurants pouvant accueillir jusqu'à 212 personnes. Le train effectue un trajet entre Sherbrooke, Magog et Eastman où les gens peuvent découvrir les paysages des Cantons-de-l'Est tout en dégustant un repas à saveur locale.

Depuis la fin 2007, l'Orford Express est aussi le site de l'émission télévisée animée par Joselito Michaud *On prend toujours un train*. Cette production culturelle a permis de donner une visibilité provinciale et médiatique à l'Orford Express.

**Développement de réseaux de transport**

**Forces**

- ⇒ Grande diversité d'infrastructures
- ⇒ Port ouvert à l'année
- ⇒ Réfection de l'axe ferroviaire pour 2010
- ⇒ Sentiers pédestres récréatifs presque intégrés
- ⇒ Sentier maritime en développement

**Opportunités**

- ⇒ Fort potentiel d'intermodalité pour le transport des gens et de la marchandise
- ⇒ Développement du tourisme fluvial
- ⇒ Utilisation de l'aéroport pour stimuler le développement touristique
- ⇒ Intégration de l'offre de mobilité touristique (train, sentiers pédestres, route bleue)

*Aujourd'hui*

*Demain*

**Faiblesses**

- ⇒ Offre touristique peu développée autour des infrastructures alternatives
- ⇒ Peu d'utilisateurs du port
- ⇒ Réseau cyclable peu développé à l'extérieur des réseaux locaux
- ⇒ Problèmes de bruit concentrés en bordure des routes urbanisées
- ⇒ Surutilisation du réseau routier pour le transport des marchandises
- ⇒ Dégradation accélérée du réseau routier

**Menaces**

- ⇒ Fermeture possible du port
- ⇒ Augmentation du trafic lourd et touristique sur la 138
- ⇒ Augmentation de la pollution de l'air, sonore et visuelle sur et autour de la 138
- ⇒ Perte de paysages causée par l'élargissement des routes
- ⇒ Utilisation accrue des routes secondaires pour éviter la 138
- ⇒ Développement de smog cachant les paysages
- ⇒ Surutilisation du réseau routier comme frein au développement touristique

**Occultation des caractéristiques et enjeux de la région de Charlevoix (2 MRC) dans la région administrative de la Capitale-Nationale**

**Pourquoi est-ce un enjeu ?**

*Les priorités de développement, les réalités et les problématiques locales de Charlevoix diffèrent de celles de la grande région de la Capitale-Nationale*

**Faits saillants**

⇒ Hormis le domaine touristique, la région de Charlevoix est peu ou pas concernée par les domaines jugés prioritaires dans le projet ACCORD, en l'occurrence les technologies appliquées, les aliments santé, les assurances, les sciences de la vie, le tourisme et le bâtiment vert et intelligent.

Programme ACCORD - Capitale-Nationale	
Créneau d'excellence	Priorité pour Charlevoix (sur une échelle de 5)
<b>Technologies appliquées</b>	
- Filière « Optique-photonique »	5
- Filière « Défense, sécurité et protection civile »	5
- Filière « Divertissement interactif »	5
- Filière « Géospatial »	5
<b>Aliments santé</b>	3
<b>Assurances</b>	5
<b>Sciences de la vie</b>	5
<b>Tourisme : Patrimoine-culture-nature</b>	1
<b>Bâtiment vert et intelligent</b>	5

Echelle : 1 (Tout à fait) à 5 (Pas du tout)

⇒ La région de Charlevoix ne compte que pour 4,5 % de la population de la région de la Capitale-Nationale.

⇒ Les productions agricoles charlevoisiennes sous gestion de l'offre sont défavorisées par des coûts de production supérieurs à la moyenne québécoise et une saison de croissance plus courte.

⇒ C'est le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale, basé dans la ville de Québec, qui s'occupe de la concertation régionale entourant les questions environnementales spécifiques à la région de Charlevoix.

⇒ Sur les trente élus membres de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, deux seulement représentent la région de Charlevoix, soit les maires de Baie-Saint-Paul et de Clermont.

Municipalité ou région	Degrés-jours* de croissance en 2008
Baie-Saint-Paul	1007
Donnacona (Portneuf)	1752
Ile d'Orléans	1475

\*Un degré-jour de croissance est compté pour chaque degré de température quotidienne moyenne se trouvant au-dessus de cinq degrés Celsius. Cette unité sert, en agriculture, d'indice de croissance des récoltes.

**Cas d'intérêt**

Afin d'être en mesure de répondre aux trois principales préoccupations soulevées par la population lors du référendum de mai 2007 sur son plan d'urbanisme, la Ville de Sherbrooke en Estrie a formé le comité « Dialogue-citoyens ».

Composé de citoyens et de représentants de divers groupes d'intérêt, ce comité a été mandaté pour faire le point sur les trois principaux centres d'intérêt de la population en matière de planification urbaine, à savoir les axes routiers, les aires écologiques et le développement commercial à Sherbrooke.

Pour ce faire, trois tables thématiques ont été mises sur pied. Ces tables étaient composées de membres du comité central, de citoyens et de divers intervenants reliés au sujet abordé. Chacune de ces tables a eu le mandat de dresser un état de situation, d'identifier les problématiques et de proposer des pistes de solution. Les résultats respectifs de chacune des tables ont ensuite été soumis à la population lors de trois consultations publiques à la suite desquelles, le comité Dialogue-citoyens a formulé ses recommandations au conseil municipal.

Le 2 février 2009, le conseil municipal adoptait un plan d'action qui répondait à l'ensemble des recommandations citoyennes.

La région de Charlevoix pourrait s'inspirer de cette démarche pour identifier, en partenariat avec la population, les orientations à favoriser dans le futur. Une telle démarche lui permettrait de canaliser l'énergie de l'ensemble des intervenants locaux pour donner encore plus de force à ses demandes et représentations auprès de la région 03 et des différents paliers de gouvernement.

Source : Comité Dialogue-citoyens Sherbrooke  
<http://www.dialoguesherbrooke.ca/>

**Occultation des caractéristiques et enjeux de la région de Charlevoix (2 MRC) dans la région administrative de la Capitale-Nationale**

**Forces**

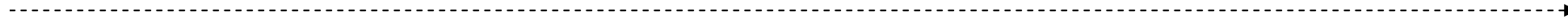
- ⇒ Formation d'un comité de bassin versant de la rivière Jean-Noël en 2009
- ⇒ Unicité de Charlevoix par rapport au reste de la région 03
- ⇒ Patrimoines culturel et paysager distincts
- ⇒ Intégration de Charlevoix à la région administrative de la Capitale-Nationale crée un lien de proximité
- ⇒ Le financement provenant de la Capitale-Nationale est plus important que la normale (supérieur au ratio usuel basé sur le *per capita*)

**Opportunités**

- ⇒ Promouvoir la formation d'un comité ZIP pour la région
- ⇒ Favoriser le partenariat et la concertation entre tous les acteurs de la région
- ⇒ Inciter les instances concernées à établir une politique agricole territoriale
- ⇒ Définir les priorités et les orientations de développement régional
- ⇒ Développer les créneaux délaissés par la région 03 pour se distinguer
- ⇒ Constituer un comité régional de concertation environnementale
- ⇒ Donner à la Réserve mondiale de la biosphère le rôle de gouvernement ouvert à la décentralisation des pouvoirs

Aujourd'hui

Demain



**Faiblesses**

- ⇒ Absence de comité ZIP pour la région
- ⇒ Données généralement disponibles pour la région administrative uniquement
- ⇒ Politiques agricoles de type « mur à mur »
- ⇒ Peu de représentativité politique au niveau de la région administrative
- ⇒ Vision régionale floue et mal définie
- ⇒ Fragmentation du pouvoir
- ⇒ Données régionales existantes, mais fragmentées et non regroupées
- ⇒ À l'exception du tourisme, peu de complémentarité entre la région 03 et Charlevoix

**Menaces**

- ⇒ Poursuite de l'exode des jeunes et accélération du déficit générationnel
- ⇒ Sous-représentation à tous les niveaux au sein de la région administrative
- ⇒ Priorités de développement inadaptées pour la région
- ⇒ Influence relative décroissante
- ⇒ Perte de l'identité et de la typicité régionale
- ⇒ Accélération du déphasage entre Charlevoix et Québec (ex. technologies)
- ⇒ Accentuation des problématiques locales (argent investi ailleurs)
- ⇒ Accélération du déphasage entre les priorités de la région administrative de la Capitale-Nationale et celles de Charlevoix